

Pôle Enseignement Supérieur Teilhard de Chardin

BTS à
BAC + 5

Formation Initiale ou en alternance



Assurez votre avenir
avec un diplôme
professionnalisant

Ateliers CV, JOB DATING, visites d'entreprises,
rencontres avec des professionnels



Gagnez en polyvalence
pour continuer vos
études ou entreprendre



Prenez part à la vie
étudiante

Accompagnement, sophrologie,
psychologue, séminaires d'intégration
BDE, salle de travail jusqu'à 22h



Pôle d'accompagnement et de réussite



Tvm 306 111 112

www.tdechardin.org

2 place d'Armes

Saint-Maur-des-Fossés 94100

Etablissement catholique privé sous contrat

Licence Professionnelle Comptabilité et Paie en alternance

Admission :
Sur dossier de candidature
Prérequis Bac+2, BTS, DUT, L2

Informations :
www.tdechardin.org
anne.candela@tdechardin.org
01 48 89 66 66

Devenez Gestionnaire de Paie capable d'établir et de gérer les paies et les charges sociales et fiscales grâce aux logiciels de paie et de gestion des Ressources Humaines



Eclairer les décideurs sur les difficultés concernant la paie



Appliquer vos savoirs en situation professionnelle durant l'année d'apprentissage



Les attendus de la formation :

Connaissances en droit du travail et droit social. Analyser les lois, les décrets et les conventions collectives et leurs impacts sur la gestion de la paie.

Développer le sens de la veille sociale, juridique et économique.

Etre un interlocuteur reconnu en matière de législation sociale et assurer les relations avec les organismes sociaux et fiscaux.

Connaître la diversité des contrats de travail, leurs spécificités.

Maîtriser la comptabilité des charges de personnel.

Etre en mesure de pouvoir éclairer les décideurs sur les difficultés concernant la paie.

Savoir présenter un tableau de bord social.

Programme :

Pôle Paie Comptabilité Gestion
Pôle Juridique et social
Pôle Ressources Humaines
Pôle Système d'information
Pôle Communication

Projet tuteuré



Préparation à la certification en orthographe VOLTAIRE

Après la licence :

Cette formation a vocation à permettre l'insertion professionnelle immédiate.

Grâce à notre réseau de partenaires vous pouvez intégrer :

- une entreprise gérant la paie en interne
- un cabinet d'expertise comptable
- une société d'externalisation

Le coût de la formation en apprentissage est pris en charge par les branches professionnelles.

Rémunération brute mensuelle minimale d'un apprenti				
Situation	16 à 17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et plus
1 ^{ère} année	27% du Smic	43% du Smic	53% du Smic	100% du Smic
2 ^{ème} année	39% du Smic	51% du Smic	61% du Smic	100% du Smic
3 ^{ème} année	55% du Smic	67% du Smic	78% du Smic	100% du Smic



le cnam

Formation rattachée au
Centre de Formation par
Apprentissage CERFAL
et au CNAM